

Numérique

Cette fiche programmatique est une ébauche élaborée à partir du travail des militant.es et d'expert.es d'usage. Elle sera amenée à être modifiée à la suite de propositions citoyennes.

SITUATION

Impact énergétique, accessibilité, éducation, le numérique pose un certain nombre de défis à résoudre pour en faire un vrai levier en faveur de la transition écologique, économique et sociale. Afin de promouvoir un numérique sobre, la question des usages doit aller de pair avec les réflexions sur l'infrastructure numérique à mettre en place. Le déploiement des infrastructures doit être nécessairement lié à la mise en place d'une politique d'accompagnement des usages. **La Région doit être le fer de lance d'un numérique plus écologique, accessible à toutes et tous.**

Impacts environnementaux du numérique : pour une transition responsable et équitable

Le numérique représente **10% de la consommation mondiale d'électricité et 2% des gaz à effet de serre en France** (équivalent aux transports aériens). Il pourrait atteindre les 7% des GES d'ici 2040. Cet impact est essentiellement dû à la fabrication du matériel, plus qu'à son utilisation. A l'échelle mondiale, on compte environ 3 milliards de terminaux connectés (smartphones et ordinateurs) et 5 à 7 milliards d'objets connectés pour 45 millions de serveurs. La fabrication des équipements numériques a un coût environnemental et humain élevé pour les pays où sont extraits les matières premières et où ces équipements sont fabriqués. Le transport en est un autre.

Ces enjeux écologiques nous imposent d'accélérer la prise de conscience de l'impact du numérique dans différents domaines. Matériel reconditionné, réparation et recyclage doivent notamment être priorités.

Inclusion et fracture numérique : pour un accès de toutes et tous au numérique

La région est compétente en matière de création d'infrastructures pour supporter les réseaux de télécommunications.

Le déploiement de la fibre optique, média numérique le moins polluant, est un vrai enjeu d'égalité des territoires et de réduction des inégalités entre les villes (déjà bien équipées) et les campagnes. En Bretagne Très Haut Débit, la Région, les départements

et les EPCI œuvrent pour cette opération au travers du syndicat mixte Mégalis, opérateur public de services numériques à l'échelle régionale. Tout le territoire devrait être équipé en 2026.

Anticiper les enjeux autour de la 6G : une concertation multi-acteurs et un livre blanc

A l'heure où le déploiement de la 5G est en cours en Europe, les opérateurs, industriels et institutions préparent déjà la suite, la 6G dont le déploiement est prévu pour 2030. Le conseil régional a une fonction stratégique sur les champs de l'innovation et de la prospective et la Bretagne est riche d'expertises en matière de télécommunications, de numérique et d'usages. **Nous lancerons après l'élection une concertation associant les experts, les élus locaux, le CESER, les acteurs de la médiation numérique et les citoyens pour établir un travail prospectif afin de rédiger une contribution bretonne au débat sur le futur des télécommunications, et en particulier sur ses usages.** Cette contribution donnera lieu à un livre Blanc qui sera présenté au conseil régional avant d'être transmis aux instances européennes, Commission et Parlement, pour que ces enjeux ne soient plus réservés aux seuls industriels et ne se résument pas à des questions techniques. Nous ferons également un suivi de ces questions sur la durée du mandat pour anticiper et rendre compte des évolutions à venir.

Selon l'Agence du numérique, **plus de 13 millions de Français, soit près de 19%, demeurent éloignés du numérique** : ils n'utilisent pas ou peu Internet, et se sentent en difficulté avec leurs usages. Un rapport 2019 du Défenseur des droits sur la dématérialisation et les inégalités d'accès aux services publics a rappelé que des efforts urgents doivent être faits en faveur de l'inclusion numérique. Ce diagnostic n'est pas nouveau.

Avec nous, la Région fera progresser la formation, la maîtrise et l'accès aux nouvelles technologies et au web pour toutes et tous, et en particulier les anciens, pour garantir l'accès aux droits et aux services publics dans un contexte de numérisation de politiques publiques, faciliter les usages numériques qui favorisent le bien-vivre (emploi, éducation, citoyenneté, pratiques créatives, mobilité etc.) et développer du lien social. S'il est accompagné, le numérique est un levier d'apprentissage et de développement du pouvoir d'agir.

Les femmes ne représentent que 30% dans les métiers du numérique, dont moins de 15% sur des fonctions "cœur de métier", autres que les fonctions support (RH, administration, marketing, communication). La place des femmes dans le numérique et de leurs compétences est un enjeu majeur qui implique d'agir sur l'orientation, l'inclusion des femmes dans les formations, ainsi que les modalités de leur recrutement et de leur intégration dans les entreprises.

Transformation numérique durable des organisations

Selon l'enquête réalisée par Bpifrance en 2017 sur la digitalisation des entreprises, 45 % des dirigeants n'ont pas de vision de la transformation digitale de leur entreprise et 47 % des dirigeants pensent que le numérique n'aura pas d'impact majeur sur leur activité dans les 5 ans à venir. Parmi ceux qui ont une vision, 63 % n'ont pas encore établi de feuille de route et 73 % estiment qu'ils sont peu avancés dans leur digitalisation.

Les PME bretonnes sont encore assez « déconnectées » : seule une petite proportion a un site web et peu proposent des services en ligne. La transformation numérique des entreprises est un facteur de résilience et de performance des entreprises mais elle doit surtout être en phase avec les enjeux sociétaux et environnementaux. Elle doit aussi permettre de développer la coopération et d'ouvrir des espaces d'initiatives au sein des entreprises.

La Bretagne est à la pointe dans ce domaine des nouvelles technologies. Les PME bretonnes sont nombreuses. En 2015, l'économie numérique représentait déjà 46 600 emplois en Bretagne et cela va croissant. Sa part dans l'ensemble des emplois de la région est de 3,6 %, une proportion supérieure à la moyenne des autres régions françaises hors Île-de-France (3,0 %). La région Bretagne est également l'une des 5 régions européennes leaders dans le domaine de la cybersécurité.

Il paraît nécessaire de mieux articuler les interventions publiques à l'échelle des filières pour produire des résultats tangibles en termes d'emplois et de montée en gamme, ainsi que d'équilibrer les financements versés aux acteurs économiques et à ceux de la médiation numérique, la coopération ouverte et du travail en réseau.

Soutenir l'éducation aux médias à l'usage et à la sobriété numérique

Internet et les réseaux sociaux comportent des risques au niveau de leurs usages, notamment pour les jeunes (cyber-harcèlement, cyber-dépendance, confidentialité, usages et diffusion des données personnelles etc.). D'après une enquête de Panda Security, le Cyber-harcèlement touche environ 12,5 % des Français âgés de 6 à 18 ans, soit près d'un million d'élèves chaque année. Selon une enquête d'Opinion Way, 63% des jeunes de 20 à 24 ans ont connu une situation de cyberviolence. Selon une étude de Symantec, 97% des parents sont inquiets des dangers d'internet pour leurs enfants.

Nous nous efforcerons également de nous libérer des prestataires privés afin d'offrir un vrai service public de qualité. La sélection des équipements informatiques favorisera des appareils reconditionnés et/ou durables. Une évaluation ainsi que des expérimentations permettront d'éviter les gaspillages.

Il nous revient d'accompagner les familles et les communautés éducatives au mieux grâce à des formations, des prêts et des inscriptions gratuites.

Favoriser les innovations collaboratives et citoyennes

Le numérique peut être un formidable outil au service de l'innovation, du lien social, de la démocratie, de la relocalisation de l'économie (visioconférence, espaces de coworking connectés dans les territoires), de la construction du savoir et du partage de connaissances, de l'ESS, de l'éducation populaire etc. Il s'agit d'amplifier le soutien à ces initiatives, en s'appuyant sur un réseau de pôles de médiation numérique structurés par pays, qui est à construire.

Une Région exemplaire

La Bretagne est la première région à obtenir le label « numérique responsable » pour son plan d'action adopté en 2020. Nous nous inscrirons dans la continuité de cette démarche tout en l'élargissant à l'usage et au développement de pratiques collaboratives ouvertes en Bretagne. La Région doit favoriser l'usage des logiciels libres dans les services, dans les lycées ou dans le cadre des commandes publiques. Nous soutiendrons les entreprises bretonnes qui vont dans ce sens et qui développent sur systèmes ouverts (Linux, Open Stack, les Chatons...). Le monde associatif, en particulier, sera accompagné vers l'usage de plate-formes numériques collaboratives, ouvertes et éthiques soutenues par la région et inspirées par le réseau des C.H.A.T.O.N.S initié par l'association Framasoft.

Les citoyens bretons n'ont qu'un accès limité aux sessions du conseil régional. Nous renforcerons les modes de diffusion de ces sessions. Les études et documents financés par l'argent public seront mis à la disposition de tous. Notre Open Data sera renforcé. Les Bretons seront alors en mesure de juger l'action publique et les votes en session.

La multiplication des cyberattaques (Université de Bretagne Occidentale, Centre hospitalier de Rouen etc.) invite également à poursuivre le soutien aux entreprises spécialisées dans la cybersécurité. Les collectivités sont également très concernées : selon l'Anssi (Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information), en 2020, 20 % de ces attaques ont ciblé des collectivités territoriales (2 communes dans le Morbihan), 11 % des hôpitaux. Selon une étude menée en 2020 auprès de 200 collectivités, 74% d'entre elles avaient un budget dédié à la cybersécurité (contre 41% en 2016), mais il reste des efforts à faire. Le conseil régional doit être à la pointe de ce sujet afin de prévenir les risques associés (risque financier, ingérence, rupture de services aux usagers et autres administrations, image et confiance, divulgation d'informations à caractère personnel etc.).

Le numérique au service des collectivités locales de Bretagne

Les collectivités sont confrontées à plusieurs défis : le développement de services numériques en ligne à destination des particuliers et des professionnels, la complexité croissante des outils numériques utilisés pour le bon fonctionnement de l'ensemble de leurs services internes et la responsabilité liée au stockage et à l'usage de données, y compris personnelles. Elles doivent donc disposer de capacités d'ingénierie technique et d'expertise d'usage dont elles ne disposent pas forcément en propre.

Pour qu'elles puissent répondre à ces défis, la région et le Syndicat Mixte Mégalis doivent jouer pleinement leur rôle de facilitateurs à l'échelle régionale pour permettre aux collectivités territoriales bretonnes, par délégation ou par mutualisation si nécessaire, de disposer de ces compétences. Elles pourront ainsi déployer leurs services via des plateformes numériques, en toute souveraineté, ainsi que garder la maîtrise et la sécurité de leur système d'information. Cela facilitera également le déploiement de services publics locaux de la donnée garantissant une transparence et une éthique dans le traitement des données par les services publics partout en Bretagne.

La région veillera également à conserver sa propre souveraineté numérique, en limitant les recours à des prestataires ou services numériques qui pourraient aller à l'encontre de cette souveraineté.

PRINCIPALES PROPOSITIONS

1. **Soutenir un numérique sobre, inclusif et responsable en développant les coopérations ouvertes, les mises en réseau, les échanges dans les politiques d'accompagnement et de médiation numérique**
 - a. **Soutenir les structures et les acteurs de la médiation numérique**, (soutien à l'animation, mise en réseau, recensement des initiatives...) et **accompagner le maillage du territoire par un réseau de pôles de médiation numérique structurés par pays**
 - b. **Accompagner la mise en place et l'usage de points d'accès** sur tout le territoire (mairies, pôles associatifs, tiers-lieux, bus numériques pour réduire les distances spatiales et sociales)
 - c. Contribuer au développement d'une **culture et de compétences communes des entreprises et administrations aux enjeux d'un numérique sobre, inclusif et responsable**
2. Soutenir et développer les initiatives qui participent à la **réparation et la réutilisation du matériel informatique** dans le cadre d'une approche d'**économie circulaire**. Soutenir la structuration de filières de

reconditionnement, la mise en réseau des Fab Lab de Bretagne et le développement des initiatives Low Tech.

3. Soutenir le **déploiement du secteur de la cybersécurité**. Encourager les collectivités territoriales à préserver leur souveraineté numérique.
4. Promouvoir l'**égal accès aux métiers du numérique pour toutes et tous**, aller vers **la parité** et la mixité sociale et géographique (QPV, territoires ruraux...)
5. **Initier une concertation sur la 6G** associant les experts, les élus locaux et les citoyens pour établir un travail prospectif afin de rédiger une contribution bretonne au débat sur le futur des télécommunications et des usages associés.

PROPOSITIONS DÉTAILLÉES

Axe prioritaire 1 : pour un numérique sobre et responsable

1. Soutenir et développer les initiatives qui participent à la **réparation et la réutilisation du matériel informatique** dans le cadre d'une approche d'**économie circulaire**. Soutenir la structuration de filières de **reconditionnement**, la mise en réseau des Fab Lab et le développement des initiatives Low Tech.
2. Favoriser les **usages mutualisés et collaboratifs du matériel informatique**
3. **Soutenir la recherche et l'innovation dans les TIC** pour rester une Région pionnière en la matière
4. Créer un **laboratoire éthique numérique transdisciplinaire réunissant des universitaires, des acteurs de la médiation numérique, des Fab Lab**, chargé de la prospective sur les questions d'éthique numérique pour anticiper les défis sociétaux à venir et outiller les différentes transitions à mettre en oeuvre
5. Maintenir une **vigilance sur les effets du numérique sur la santé**. Dans les bâtiments régionaux (y compris les lycées), privilégier la connexion filaire à l'utilisation des technologies sans fil, encadrer le wifi et sensibiliser sur cette question.
6. **Soutenir les initiatives portées par les low techs**

Axe prioritaire 2 : pour un accès de toutes et tous au numérique

1. **Raccorder 100 % des Bretons à la fibre optique** en poursuivant le plan Bretagne Très Haut Débit
2. **Initier une concertation sur la 6G** associant les experts, les élus locaux, les citoyens pour établir un travail prospectif afin de rédiger une contribution bretonne au débat sur le futur des télécommunications

3. Favoriser les **usages citoyens et collaboratifs** du Très Haut Débit. Favoriser l'émergence d'un chatons.org en Bretagne
4. **Soutenir les structures et les acteurs de la médiation numérique, et leur mise en réseau** (soutien à l'animation, mise en réseau, recensement des initiatives...)
5. Contribuer au développement d'une **culture et de compétences communes des entreprises et administrations aux enjeux d'un numérique sobre, inclusif et responsable**
6. **Accompagner la mise en place et l'usage de points d'accès** (mairies, pôles associatifs, tiers-lieux, bus numériques pour réduire les distances spatiales et sociales)
7. S'assurer de l'accès à du **matériel adapté pour les personnes en situation de handicap** (personnes à mobilité réduite, déficients visuels etc.)
8. Structurer un **guichet régional de financement mutualisé pour une Bretagne numérique inclusive**, en articulant avec les financements nationaux et européens
9. Accompagner les Pays, par des appuis financiers, humains ou d'expertise, pour construire des **stratégies numériques locales** répondant à leurs enjeux de territoires. **Développer dans chaque pays de Bretagne un pôle de médiation numérique**, à l'image des pôles de l'économie sociale et solidaire.
10. Rejoindre le programme #RESET 2019-2022 de la Fondation Internet Nouvelle Génération (FING) qui visent à créer des **coalitions d'acteurs publics et privés, pour produire des connaissances et des ressources partagées**, ainsi que **mener des réflexions communes interterritoires sur des thématiques liées au numérique** (inclusion, achat public responsable, impact écologique, choix responsables en matière d'intelligence artificielle etc.)

Axe prioritaire 3 : Accompagner la transformation numérique durable des organisations et soutenir les filières d'innovation durable

1. Favoriser le **développement d'un numérique sobre, responsable et inclusif dans les TPE/PME**, en s'appuyant sur le savoir-faire breton et les entreprises spécialisées bretonnes
2. Mettre en place un **fonds de soutien aux entreprises du territoire souhaitant réaliser cette transition numérique sobre, responsable et inclusif**, indexé à une mesure d'impacts régulière
3. Contribuer au développement d'une **culture et de compétences communes des entreprises et administrations aux enjeux d'un numérique responsable**
4. Soutenir le **déploiement du secteur de la cybersécurité** dans différents domaines (maritime avec la création à Brest d'ici 2024 d'un centre national de

cybersécurité maritime, collectivités avec par exemple l'Institut national pour la cybersécurité et la résilience des territoires installé à Vannes, mobilité, santé, énergie, agroalimentaire)

5. **Encourager les collectivités territoriales à préserver leur souveraineté numérique.**
6. **Rapprocher la filière numérique des acteurs de l'économie sociale et solidaire** pour favoriser la collaboration de l'intelligence humaine et artificielle dans différents domaines (alimentation, consommation énergétique, lutte contre le gaspillage, gestion des déchets etc.)

Axe prioritaire 4 : Education à l'usage et à la sobriété numérique et formation au numérique

11. Promouvoir l'**égal accès aux métiers du numérique pour toutes et tous**, garantir la mixité sociale et géographique (QPV, territoires ruraux...) :
 - a. Soutenant les initiatives de ce type dans les lycées (dispositif KARTA)
 - b. Sensibiliser les organismes de formation et les professionnels à l'enjeu de mixité dans le numérique
 - c. Soutenir les universités, les écoles et toutes les structures qui font la promotion des métiers de l'Ingénierie et du numérique auprès des jeunes femmes
12. Soutenir les actions d'**éducation auprès des plus jeunes sur le numérique et notamment la prévention des risques liés à internet et à ses usages**, notamment réseaux sociaux (dispositif KARTA)
13. Soutenir les initiatives de **sensibilisation à l'impact environnemental du numérique**
14. Poursuivre le **financement des actions de formation aux métiers du numérique**, notamment à l'attention des personnes en reconversion sur l'ensemble du territoire
15. Promouvoir le **développement des usages du numérique pour la communauté de l'enseignement supérieur et de la recherche bretonne numérique**
16. Soutenir et financer **les travaux de recherches relatifs au numérique** (notamment Groupement d'intérêt scientifique M@RSOUIIN)

Axe prioritaire 5 : Transparence, éthique et commande publique

1. Proposer un **Small Business Act Breton** dans le domaine des TIC, en s'appuyant sur la charte de la commande publique qui existe déjà (Breizh SBA), pour permettre aux entreprises locales de répondre à la commande publique

2. Poursuivre la démarche d'amélioration continue engagée par la Région avec l'obtention du **label "numérique responsable"**
3. **Allonger la durée de vie des équipements, privilégier le matériel reconditionné ou issu du réemploi et les éco-labels dans la politique d'achat régionale**
4. Donner une **seconde vie aux matériels informatiques de la Région** au sein de tiers-lieux numériques en s'appuyant sur le savoir-faire des associations de reconditionnement des matériels
5. Promouvoir la **collecte et la gestion des déchets d'Équipements Électriques et Électroniques au sein des établissements scolaires** en lien avec les orientations du Plan régional de prévention et de gestion des déchets (PRPGD)
6. Investir dans la **politique régionale de sécurité des systèmes d'information** afin de limiter les risques de cyberattaque
7. **Promouvoir les logiciels libres** au sein de la Région et des lycées, quand cela est fonctionnellement et techniquement possible (enjeux d'interopérabilité, de mutualisation, de maintenabilité et de maîtrise des coûts).
8. Transparence de la commande publique numérique
9. **Accompagner la montée en compétences numériques des agents territoriaux en les amenant vers une plus grande connaissance et maîtrise des outils numériques.** Promouvoir une culture de la donnée au sein de l'administration régionales et des instances politiques en proposant des sessions de sensibilisation et en organisant la montée en compétences.
10. Encourager les collectivités territoriales de Bretagne à la **mise en ligne de leurs services aux publics** sans nuire à leur accessibilité pour toutes et tous et à disposer des moyens de leur **souveraineté numérique**
11. Renforcer la transparence notamment via **l'opendata** pour faciliter l'accès aux données de la Région.